



**Commission scolaire
de Rouyn-Noranda**

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023



Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Document de travail en date du 17 janvier 2018



Le profil de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda en 2017-2018

Le territoire

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda dessert des services en éducation sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda à l'exception du quartier de Cadillac. Située au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Rouyn-Noranda constitue, depuis 2002, le fruit de la fusion de quatorze municipalités environnantes.



Les établissements scolaires

La Commission scolaire gère sur son territoire :

- ▶ 12 écoles primaires, dont quatre situées en zone rurale et une spécialisée pour accueillir des EHDAA du primaire et du secondaire;
- ▶ 2 écoles secondaires, et ce, dès septembre 2020;
- ▶ 1 centre de formation générale des adultes;
- ▶ 1 centre de formation professionnelle.

Nos établissements font face à un phénomène de plus en plus important, soit l'anxiété sous toutes ses formes, et ce, dès le plus jeune âge. Un nombre grandissant d'élèves sont aux prises avec cette réalité qui nous préoccupe et pour laquelle il faut s'adapter et se familiariser. Il est important d'y réfléchir et de trouver des stratégies pour aider et soutenir nos élèves ainsi que l'ensemble de notre personnel.



La population

Comptant 42 298 habitants (selon des données de 2016 obtenues de L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue), la population de Rouyn-Noranda compose 28,6 % de la population régionale. Quelque 72 % de celle-ci vit en milieu urbain. Les autres se dispersent dans une douzaine de quartiers ruraux. Les projections les plus récentes laissent entrevoir une légère croissance de la population pour les années à venir. Ainsi, de 2011 à 2036, celle-ci augmenterait de 7,5 % pour atteindre un peu plus de 44 500 personnes (selon des données d'avril 2017 obtenues du Portrait de la santé). De plus, la volonté de la Ville de Rouyn-Noranda d'augmenter significativement la population en misant sur le développement immobilier et l'arrivée de la minière Falco apportent une effervescence remarquable. La Commission scolaire doit jongler avec des écoles qui sont au maximum de leur capacité, des développements domiciliaires et miniers en bouillonnement entraînant de grands besoins d'ajout d'espace demandé au Ministère en septembre 2017.



La clientèle

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda compte environ 5 000 élèves en formation générale des jeunes, soit :

- ▀ près de 500 élèves au préscolaire,
- ▀ approximativement 2 700 élèves au primaire,
- ▀ plus de 1 800 élèves au secondaire.

Tous les ans, elle accueille aussi plus de 1 100 élèves qui s'inscrivent en formation générale des adultes ou en formation professionnelle.

Dans la foulée de la hausse des inscriptions observée au préscolaire à partir de 2013-2014 et à la lumière des statistiques populationnelles disponibles, la Commission scolaire anticipe, dans les prochaines années, une augmentation de plus de 16,7 % de la clientèle au préscolaire et au primaire d'ici 2023. Du côté du secondaire, la baisse de clientèle prendra fin et augmentera graduellement, pour atteindre 10,2 % de plus en 2023. Ces chiffres, tirés des projections ministérielles de janvier 2018, ne tiennent pas compte de l'arrivée de la minière Falco et des projets de développement de la Ville de Rouyn-Noranda.



La clientèle de milieu défavorisé

Selon les indices de défavorisation en 2016-2017, deux écoles primaires sur les douze, totalisant 751 élèves ou 22,8 % de la clientèle de la Commission scolaire, affichent un rang décile IMSE¹ élevé (rang décile 9). Il faut savoir que le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles ayant principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés qui est calculé selon deux variables, soit la scolarisation de la mère et le revenu familial. Il va sans dire que les élèves des écoles d'indices élevés (8, 9 et 10) présenteront un risque accru de décrochage lors de leur passage au secondaire où les deux écoles existantes se classent au rang décile 7 de l'IMSE et sont, de ce fait, d'ores et déjà sous surveillance.

1. L'acronyme IMSE signifie Indice de milieu socioéconomique.



L'économie locale

Dix-huitième ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda constitue un des principaux centres urbains au nord de Montréal et son aéroport, classé 3^e après Montréal et Québec au niveau de son achalandage, le démontre bien. Reconnue pour son dynamisme et son esprit entrepreneurial, elle constitue également un pôle majeur de l'éducation et de la recherche avec la présence sur son territoire de tous les niveaux d'enseignement, du primaire jusqu'au 3^e cycle universitaire.

Rouyn-Noranda, qui porte le titre de « cité étudiante », vit actuellement une effervescence économique remarquable. Située à égale distance de Montréal et de Toronto, elle est une véritable plaque tournante vers les richesses hydroélectriques, minières et touristiques du Nord canadien.

L'économie de Rouyn-Noranda tourne donc plus que rondement. Le nouveau boom minier qui suit son cours depuis quelques années rend le marché de l'emploi fortement favorable aux travailleuses et travailleurs de tous les horizons. Le taux de chômage est plus bas que la moyenne et les salaires sont supérieurs. Dans ce contexte, les perspectives d'emploi sont des plus prometteuses, et les jeunes du territoire y sont sensibles.

Ainsi, nous croyons que le plein emploi constitue un obstacle sérieux à la persévérance et à la diplomation, les jeunes qui se laissent souvent séduire par l'occasion de gagner immédiatement un salaire plutôt que de poursuivre leurs études. À cela, s'ajoute les nouveaux projets de formation offerts par les entreprises elles-mêmes qui inquiètent particulièrement la formation générale des adultes et la formation professionnelle. Ces formations non formelles sont des solutions à courte vue et risquées pour l'avenir de nos jeunes.



La scolarisation des adultes

La population de Rouyn-Noranda affiche un retard considérable sur le plan de la scolarisation comparativement à la population québécoise. Sur le territoire, 23,7 % des citoyennes et citoyens ne détiennent aucun diplôme et cet écart se maintient jusqu'à l'université. De fait, seuls 14,8 % des gens possèdent un diplôme universitaire, contre 20,5 % à l'échelle provinciale.

De plus, on y dénombre 1 730 familles monoparentales, dont un pourcentage d'entre elles sont dirigées par une femme. En contexte de plein emploi, la conciliation des études avec le travail devient souvent plus favorable au travail qu'aux études pour ces familles.

Ainsi, le centre de formation générale des adultes et le centre de formation professionnelle sont appelés à accentuer le développement et la diversification de leurs services. Ils devront saisir toutes les opportunités d'expansion, développer la scolarisation en milieu de travail et tenter l'ajout de nouveaux programmes en vue d'attirer de la clientèle en plus de fidéliser celles qui les fréquentent déjà.



La situation financière

Malgré la situation financière difficile, principalement due aux coupures budgétaires appliquées par le Ministère, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda réitère son engagement ferme à soutenir la réussite de sa clientèle. Concurrément, elle confirme sa volonté de maintenir un service de qualité, tant pour l'élève que pour tout le personnel.

Toutefois, ces restrictions budgétaires privent désormais les gestionnaires du peu de marge de manœuvre qu'ils possédaient. Elles obligent tout le milieu scolaire à faire autrement, en révisant chaque dollar dépensé et en analysant constamment sa structure, ses façons de faire et ses tâches.

Il importe de mentionner que les membres du personnel d'encadrement, les professionnelles et professionnels, les enseignantes et enseignants ainsi que les membres du personnel de soutien font preuve d'inventivité pour affronter le dur contexte budgétaire qui prévaut.



Les ressources humaines

En 2016-2017, l'organisation comptait dans ses rangs plus de 940 employées et employés répartis comme suit :

- environ 500 enseignantes et enseignants,
- un peu plus de 350 employées et employés de soutien,
- près de 50 professionnelles et professionnels,
- approximativement 40 membres du personnel d'encadrement.

La situation de plein emploi n'a pas pour seul effet de diminuer les inscriptions des élèves à la Commission scolaire. Elle entraîne également des difficultés importantes au chapitre du recrutement et de la rétention des ressources humaines, en raison principalement de ses conditions salariales non concurrentielles, et ce, pour plusieurs catégories d'emploi.

Affectés au surplus par la mauvaise presse ambiante réservée au secteur de l'éducation, les effectifs en enseignement ne font malheureusement pas exception. Les inscriptions en enseignement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue diminuent radicalement. Du coup, le nombre des stagiaires, qui est la première source de recrutement de la Commission scolaire, chute considérablement. Au final, le recrutement et la rétention des enseignantes et enseignants deviennent problématiques.



L'histoire du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

1. La Commission scolaire de Rouyn-Noranda possédait une planification stratégique depuis 2004.
2. Avec le lancement, en 2017, de la première Politique de la réussite éducative et des modifications à la Loi sur l'instruction publique, les commissions scolaires ont dû se doter d'un plan d'engagement vers la réussite à l'intérieur duquel se retrouvent des éléments qui étaient abordés dans leur planification stratégique.
3. À la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, des membres du personnel provenant de différents secteurs ont travaillé ensemble pour élaborer un plan d'engagement vers la réussite à l'image de leur organisation.
4. Plusieurs consultations ont eu lieu auprès des différents comités de la Commission scolaire, des employées et employés, des parents et des élèves.
5. Après une consultation officielle au conseil des commissaires où la population de Rouyn-Noranda était invitée, le projet de plan d'engagement vers la réussite a été envoyé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
6. L'adoption du plan d'engagement vers la réussite a eu lieu au conseil des commissaires du mois de juin 2018 afin d'entrer en vigueur dès le début de l'année scolaire 2018-2019.
7. Le plan d'engagement vers la réussite contient les éléments fondamentaux qui constituent la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et sur lesquels tous les acteurs en éducation ainsi que les partenaires doivent arrimer leurs actions.
8. Le président et le directeur général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda sont fiers de vous présenter cet outil qui détermine les balises afin de permettre la réussite de tous nos élèves.



Notre mission

La Commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire.

Pour ce faire, dans la mesure prévue par la loi, elle soutient et accompagne ses établissements dans la réalisation de leur mission et contribue au développement de sa communauté et de sa région dans les activités sociales, culturelles, sportives, scientifiques et économiques.



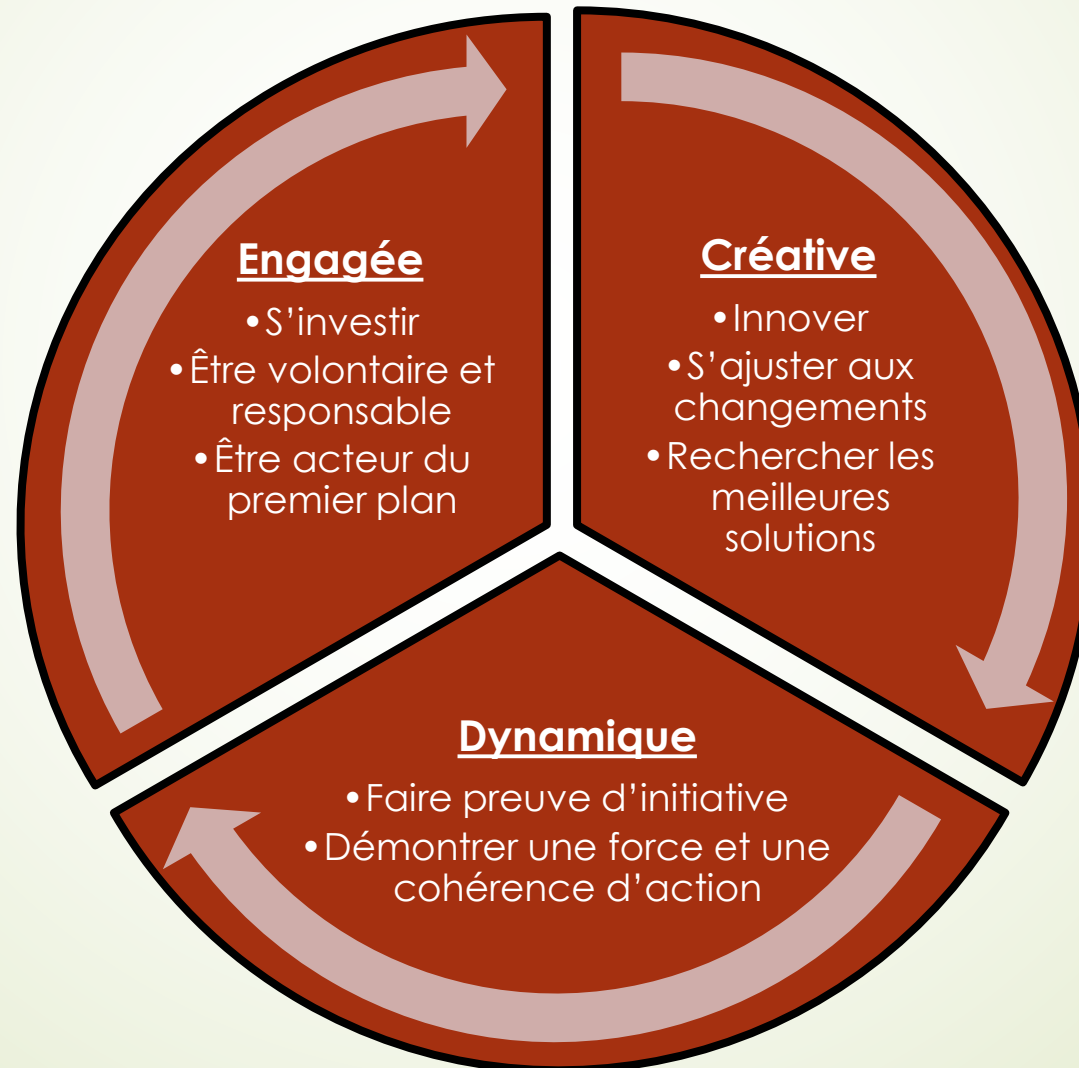
Notre vision

Ensemble pour former nos citoyens de demain :

- fiers,
- autonomes,
- audacieux,
- ouverts sur le monde.

Nos valeurs

Les valeurs d'une organisation sont le reflet des actions posées par les membres de son personnel qui, eux, doivent être des modèles au quotidien pour les élèves. C'est pourquoi la Commission scolaire de Rouyn-Noranda se définit comme étant :



Orientation 1

La réussite et la
persévérance scolaire
de tous nos élèves

Objectif 1

Augmenter le taux de diplomation et de qualification après une période de sept ans en formation générale des jeunes au secondaire

Total des élèves réunis	Situation de départ de la cohorte dont l'année d'inscription en première année du secondaire est 2008-2009 et qui a été diplômée ou qualifiée jusqu'en 2015	Cible de la cohorte dont l'année d'inscription en première année du secondaire est 2014-2015 et qui devrait être diplômée ou qualifiée jusqu'en 2021
CSRN	67,2 %	70,0 %
Abitibi-Témiscamingue	58,8 %	
Réseau public	66,3 %	

Source : Document intitulé *Portrait des statistiques ministérielles* du Ministère

Objectif 2

Maintenir le taux de réussite à l'épreuve unique en français, 5^e secondaire, volet écriture

Total des élèves réunis	Situation de départ en juin 2015	Cible en juin 2021
CSRN	88,7 %	88,7 %
Abitibi-Témiscamingue	84,2 %	
Réseau public	78,6 %	

Objectif 3

Maintenir le taux de réussite à l'épreuve unique en mathématique, séquence Culture, société et technique (CST), de 4^e secondaire

Total des élèves réunis	Situation de départ en juin 2016	Cible en juin 2022
CSRN	82,4 %	82,4 %
Réseau public	80,1 %	

Source : Tableau intitulé *Résultats par cours et par volet présentant une ou des épreuves uniques de juin pour les organismes scolaires du réseau public* du Ministère

Objectif 4

Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits à temps plein, en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans

Total des élèves réunis	Situation de départ avec la cohorte de 2013-2014	Cible avec la cohorte de 2019-2020
CSRN	116 élèves	125 élèves


Objectif 5

Maintenir la proportion d'élèves inscrits en première année du secondaire qui sont âgés de 12 ans et moins

Total des élèves réunis	Situation de départ avec la cohorte de 2015-2016	Cible avec la cohorte de 2021-2022
CSRN	94,9 %	94,9 %
Ensemble du Québec	88,6 %	

Orientation 2

Un milieu inclusif, propice
au développement, à
l'apprentissage et à la
réussite



Les indicateurs pour les deux objectifs de cette orientation sont des états de situation inspirés des actions posées en lien avec: le plan de lutte pour contrer l'intimidation, de nouvelles pratiques ou des projets innovants.

➤ **Objectif 6**

Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise des relations personnelles et sociales enrichissantes


➤ **Objectif 7**

Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles (artistiques), sportives, scientifiques et entrepreneuriales

Orientation 3 :



Des acteurs et des
partenaires mobilisés
pour la réussite



Les indicateurs pour l'objectif de cette orientation sont des états de situation inspirés des actions posées en lien avec de nouvelles pratiques ou des projets innovants.

➤ **Objectif 8 :**

Assurer des liens entre tous les acteurs de la Commission scolaire et les différents partenaires de la communauté



DÉCLARATION DES SERVICES OFFERTS



L'éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de son parcours scolaire et personnel et de lui permettre de s'intégrer graduellement dans la société.

Le programme Passe-Partout est offert pour tous les élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire. Ce programme veut donner aux parents les outils nécessaires pour favoriser chez leur enfant le choix d'attitudes et de pratiques qui vont lui permettre de grandir et de réussir sur le plan scolaire.

Le préscolaire 4 ans à temps partiel est offert pour tous les élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire et référés par le Centre de santé et des services sociaux de Rouyn-Noranda, les centres de réadaptation La Maison et Clair Foyer (Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue) selon les places disponibles. Il importe de préciser que chaque groupe de préscolaire 5 ans bénéficie d'une demi-heure d'éducation physique par semaine avec un spécialiste.

La maternelle 4 ans à temps plein est offerte aux élèves de 4 ans du territoire couvert par la Commission scolaire. Ce programme s'adresse aux enfants des milieux défavorisés, selon des critères ministériels, et a pour but une meilleure intégration des élèves et de leurs parents au monde scolaire dans le but de favoriser leur réussite éducative.



L'enseignement primaire et secondaire

Au primaire

Ces services ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Au 3^e cycle du primaire, certaines écoles offrent quelques concentrations en sport, tel que le hockey et la danse. De plus, une classe en anglais intensif est offerte dans une école en milieu urbain.

Des services de récupération, d'aide aux devoirs et aux leçons sont offerts dans toutes les matières pour les élèves qui en ressentent le besoin.

Un accompagnement et un soutien par des enseignants-ressources sont offerts aux élèves en difficulté en mathématique et en français.



Au secondaire

Ces services ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou une qualification et, le cas échéant, de poursuivre des études supérieures.

Nos écoles secondaires offrent des services de récupération, d'aide individualisée, des mesures d'appui, des classes de soutien et des concentrations en sport, arts, musique et douance.



Au primaire et au secondaire

La classe spécialisée et la classe de cheminement particulier de formation sont des modes d'organisation de l'enseignement qui peuvent permettre de répondre aux besoins de certains élèves en vue de leur réussite scolaire.

La classe spécialisée est un regroupement d'élèves qui nécessitent des mesures particulières pour réaliser les apprentissages.

Le cheminement particulier de formation est un mode d'organisation de l'enseignement pour l'élève de l'école secondaire qui présente un retard scolaire tel qu'il compromet, tout au moins pour un temps, la réussite scolaire de l'élève dans le contexte d'une classe régulière et nécessite ainsi des mesures particulières.

Un cheminement particulier de formation de type temporaire vise l'intégration à l'un des cheminements réguliers, en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles.

Un cheminement particulier de formation de type continu vise l'intégration de l'élève à un programme de formation davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités, comme par exemple, un programme du parcours de formation axé sur l'emploi.



Les services éducatifs complémentaires

Ils ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Ce sont des programmes :

- de soutien visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage;
- de vie scolaire visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;
- d'aide visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.



Les services éducatifs complémentaires comprennent les services :

- ▶ de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- ▶ d'éducation aux droits et aux responsabilités;
- ▶ d'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- ▶ De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- ▶ d'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- ▶ de psychologie;
- ▶ de psychoéducation;
- ▶ d'éducation spécialisée;
- ▶ d'orthophonie;
- ▶ de santé et de services sociaux;
- ▶ d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.



Les services particuliers

Ils ont pour but de permettre à l'élève de profiter pleinement des autres services éducatifs :

- ▶ en favorisant l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à son intégration aux activités éducatives;
- ▶ en lui assurant un soutien aux apprentissages en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;
- ▶ en adaptant l'enseignement ou le cadre d'organisation scolaire et du service d'enseignement.

Les services particuliers comprennent :

- ▶ le soutien à la réussite éducative des élèves autochtones;
- ▶ le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones;
- ▶ l'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.



L'éducation des adultes

Ils ont pour but d'offrir aux élèves de 16 ans et plus :

- la formation générale de niveau secondaire et présecondaire;
- la formation à distance;
- la francisation;
- l'insertion sociale et socio-professionnelle;
- la reconnaissance des acquis;
- Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

La formation professionnelle

La formation professionnelle offre la formation nécessaire à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Elle permet aussi la liaison afin d'offrir de la formation à distance en Secrétariat et en Comptabilité. Les programmes offerts sont :

- Charpenterie-menuiserie (DEP);
- Électricité (DEP);
- Électromécanique de systèmes automatisés (DEP);
- Coiffure (DEP);
- Esthétique (DEP);
- Secrétariat (DEP);
- Comptabilité (DEP);
- Épilation (ASP).

Le détail de chaque programme offert se trouve sur le site Internet du centre Polymétier : www.polymetier.qc.ca

Le service aux entreprises

Le service aux entreprises de la CSRN offre des services de formation continue aux individus et aux travailleurs des entreprises. Pour ce faire, des ententes de partenariat peuvent être convenues avec des organismes socio-économiques, tels Services Québec. Ces formations sur mesure peuvent prendre plusieurs formes :

- Attestation;
- Attestation d'études professionnelles (AEP);
- Qualification reconnue;
- Perfectionnement;
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- Prêt de cartes auprès d'autres commissions scolaires;
- Compétence à la carte.


Le traitement des plaintes

La Commission scolaire reconnaît le droit de tous les élèves et parents d'être en désaccord avec une décision prise. Depuis le 30 juin 2010, toutes les commissions scolaires du Québec ont dû se doter d'un protecteur de l'élève ainsi que d'une procédure de traitement des plaintes. L'élève ou le parent insatisfait peut communiquer avec le Secrétariat général qui est responsable du traitement des plaintes à la commission scolaire.

Règlement sur le traitement des plaintes, l'accès au protecteur de l'élève et la demande de révision d'une décision :

http://www.csrn.qc.ca/documents/fichiers/politiques-et-reglements/RCC-47_1.pdf

- *Lyne Garneau, secrétaire générale de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda*
819 762-8161, poste 1220
- *Catherine Sirois, protecteur de l'élève*
protecteureleve@csrn.qc.ca
819 762-8161, poste 2100

- 
1. *Le président et le directeur général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda remercient toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce premier plan d'engagement vers la réussite.*
 2. *Tous les ans, la Commission scolaire rendra compte, à l'intérieur de son rapport annuel, de l'évolution des objectifs déterminés dans le plan d'engagement vers la réussite.*



Commission scolaire
de Rouyn-Noranda

Commission scolaire de Rouyn-Noranda
70, rue des Oblats Est, C. P. 908
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9

819 762-8161

www.csrn.qc.ca

<https://www.facebook.com/csrouynnoranda/>